

École Élémentaire Jean Mermoz
10, rue Charles le Chauve
45000 Orléans

☎ 02/38/43/49/77 - 📞 07/68/32/54/74

✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

SÉANCE DU 10 novembre 2017.

Le Conseil d'École s'est réuni le 10 novembre 2017 à 18h30, dans la salle de la BCD.

Étaient présents :

- M. PICHARD, IEN,
- M. BLANLUET représentant la commune d'Orléans ;
- Mesdames, Messieurs COURCOUX *Léon*, EPINOUX *Yohann*, JOURDAN MOREAU *Lucie*, LABATUT *Alison*, LIWATA *Laticia*, MAHOUNGOU *Nicka*, RENO *Gwladys*, ROBBE *Frédéric*, RUTAMBUKA *David*, TOUCHARD *Anne*, parents délégués.
- Mmes, Mlles et M. NONNET *Julie*, ZERMATI *Sonia*, BLAIVE *Stéphanie*, CANTREL *Jehanne*, CALISTRI *Virginie*, LASSIN *Magali*, COSTEROSTE *Laurence*, FORNASIER *Cécile*, LE BARBER *Virginie*, FORNASIER *Cécile*, NAIT OUDRAOUI *Elena*, BOISFARD *Alison*, LACOMBE *Eve*, LUCAS *Caroline*, DEWATINE *Lucile*, VERHAEGHE *Marie*, HATTON *Pascal*, LENDOM *Stéphane*, GODELU *Josse-lin*, RICHARD *Christian*, enseignants ;
- Madame GRANDJEAN *Yannicke*, concierge,
- M. LEDOUX, D.D.E.N,
- Mmes LEMAÎTRE JAMAIN *Valérie*, VOISIN *Armelle*, ATSEM

Absents excusés :

- M. MONTILLOT, représentant la commune d'Orléans ;
- Mme ROUSSEAU *Floriane*, référente périscolaire
- M. TIMONER, Coordonnateur Périscolaire NO
- Mmes MARTIN *Sophie*, BEAURIEUX *Emmanuelle* et BRUSSEAU *Karelle*, enseignantes.
- M. GUIAVARCH *David*, LAGARDE *David*, Mmes ELGAREH *Safia*, HERRENSCHMIDT *Valentine*, parents d'élèves
- Mme. JAVOY, représentant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.
- Mmes LEFORT-PROST *Anne-Cécile*, BRUSSEAU *Karelle*, enseignantes

Absents :

- Mesdames, Messieurs ROSEMIN *Lindsey*, LINEAS *Serette*, LAVOIX *Claire*, KANTE *Alama*, GUELLIL *Aïcha*, GACHI *Ali*, KOMBE GUELEZA *Prosper*, parents d'élèves
- Monsieur PHILIPPON, psychologue scolaire

Secrétaire de séance : M. HATTON

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - 📞 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

ORDRE DU JOUR :

Point n°1. Présentation des différents **participants**.

Nouveaux enseignants			
			
Stéphanie BLAIVE (adjointe)	Magali LASSIN (ad- jointe)	Anne-Cécile LE- FORT-PROST (ad- jointe)	Emmanuelle BEAU- LIEUX (PDMQDC)
			
Marie VERHAEGHE (PES)	Alison BOISFARD (TRS)	Eve LACOMBE (BD)	Lucile DEWATINE (PES)
Nouveaux personnel de service		Nouveaux intervenants	
			
Aurélie ABDAEIM BOULAABA	Viviane DEGRAS- SINGA	Mitra MORTIER (assistante d'anglais)	Samir MIMOUNI (professeur d'arabe)

Point n°2. Composition et effectif des classes.

15 classes	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Laurence Costeroste	24						24
Sonia Zermati	23						23
Karelle Brusseau & Lucile			20				20
Jehanne Cantrel			20				20
Magali Lassin			20				20
Stéphanie Blaive		20					20
Josselin Godelu		20					20
Virginie Le Barber		20					20
Sophie Martin & Marie				23			23
Elena Nait Oudraoui				15	6		21
Julie Nonnet				23			23
Virginie Calistri					24		24
Anne-Cécile L-Prost					23		23
Stéphane Lendom						24	24
Pascal Hatton						24	24
	47	60	60	61	53	48	329
Total C1 47		Total C2 181		Total C3 101		TOTAL 329	

SARAN		N° ÉCOLE : 0860R ÉCOLE : ORLEANS										JEAN MERMOZ	
ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE					ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE						TOTAL GÉNÉRAL		
3 ans	4 ans	5 ans et	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elem.	clis			
		47	47	60	60	61	53	48	282		329		
NOMBRE DE CLASSES PERMANENTES = 2 MAT = 13 ELEM = 15 ADAPT = 0													
NOMBRE DE CLASSES D'ADAPTATION OUVERTES =													
PRÉVISION ENFANTS NÉS EN													
Nb enfant / classe :										21,933333			
Nb enfant / classe / C2										20,11111111		Total C2 181	
OBSERVATIONS :										25,25		Total C3 101	
Moyenne élémentaire										21,692308			

Point n°3. Vote du **règlement intérieur** de l'école (ci—joint)

Le règlement intérieur est établi par le conseil d'école compte tenu des dispositions du règlement départemental.

Il est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école.

Seul changement par rapport à l'année dernière : accueil dans les classes à 13h20. Il n'y a plus de récréation de 13h20 à 13h30.

Vote : 34 votants

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point n°4. Directeur d'école en **grève administrative** (explication et motion ci-jointe)

Vote : 34 votants

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

École Élémentaire Jean Mermoz
10, rue Charles le Chauve
45000 Orléans

☎ 02/38/43/49/77 - 📞 07/68/32/54/74

✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Motion conseil d'école

C'est avec stupeur et indignation que nous avons appris, (parfois par voie indirecte), le non renouvellement du poste d'EVS « Aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école » de notre école dont le contrat se terminera en février 2018. Nous déplorons et dénonçons ce traitement fait aux personnels sur contrats aidés. De plus, cette décision a des répercussions immédiates dans notre école. Les missions qu'elle exerce sont pourtant indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation. L'école ne pourrait se passer de ces missions aujourd'hui.

Ainsi, des missions ne peuvent plus être assurées et le protocole de « simplification des tâches de direction », entamé il y a 2 ans, tombe à l'eau. Sans aide à la direction et au fonctionnement de l'école c'est une surcharge de travail pour le directeur qui ne peut se consacrer pleinement aux élèves, à l'équipe, à l'école. Il n'y aura plus personne pour répondre aux appels téléphoniques en son absence, pour accueillir les familles à l'entrée de l'école ou pour aider aux diverses tâches administratives.

Aussi, nous soutenons l'équipe enseignante qui, faute de moyens, a décidé de ne pas répondre aux demandes de l'administration en ne remontant pas, notamment, les enquêtes dont vous avez besoin (constats de rentrée, différents volets du projet d'école, évaluations CP...)

Nous demandons au ministère de l'Éducation nationale des moyens pour faire fonctionner notre école dans de bonnes conditions. Cela passe par le :

- le recrutement ou le retour ou la sauvegarde de l'EVS de l'école et la transformation de son contrat en emploi statutaire de la Fonction Publique « d'aide administrative à la direction », avec une formation et une qualification, sur des missions qui contribuent au bon fonctionnement du service public d'éducation.
- Le recrutement de personnels supplémentaires dans les équipes, au-delà des seuls enseignant-es.
- L'allègement des tâches et l'augmentation de la décharge de direction

Le conseil d'école de l'école Jean Mermoz réuni le 10 novembre 2017.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - 📞 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Point n°5. **Nouvelle semaine scolaire** 2018 (proposition de la mairie ci-jointe)

Monsieur MONTILLOT propose l'organisation suivante de la semaine :

- ▶ **Retour à la semaine scolaire de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) avec une fin des cours à 16h30, accueil périscolaire/Aide au travail personnel (ATP) jusqu'à 18h00**
- ▶ **Proposition d'une nouvelle organisation le mercredi : différenciation entre les maternelles et les élémentaires :**
 - **pour les maternelles** : accueil de loisirs classique sur l'ensemble de la journée (places attribuées en fonction des critères d'éligibilité). Tarifs identiques à ceux pratiqués avant les TAP
 - **pour les élémentaires** :
 - le mercredi matin : organisation d'un accueil de loisirs facultatif avec des ateliers éducatifs dans les écoles, encadrés par des associations, des clubs sportifs, des animateurs, fort de l'intérêt des activités dispensées dans le cadre des TAP : proposition d'un tarif symbolique (basé sur le quotient familial)
 - le mercredi après-midi : accueil de loisirs classique (places attribuées en fonction des critères d'éligibilité). Tarifs inchangés par rapport à aujourd'hui

Date du prochain conseil d'école : Vendredi 19 janvier 2018 à 18H30

Parents :

Y aura-t-il quelque chose de prévu sur le temps du midi ?

Problème de la qualité des TAP.

Les parents sont consternés de ce nouveau changement. On ne tient pas compte du rythme scolaire des enfants.

DDEN :

Le but de l'école est d'instruire les enfants. La journée de travail est très longue. Il faut conserver les 4 jours et demi. Nous sommes complètement opposés au retour à 4 jours.

Les enfants sont toujours en activité et sont fatigués.

QUELLE SEMAINE SCOLAIRE EN 2018 ?

Lors de la réunion de présentation des actions de la ville et de la Direction de l'Éducation aux Directeurs d'écoles, le 25 septembre, Monsieur MONTILLOT a présenté le calendrier suivant :

Juin 2017	Décret autorisant les Directions Académiques sur propositions des communes à revenir à la semaine de 4 jours
Juillet 2017	Florent MONTILLOT annonce l'organisation de la concertation en vue d'un changement en septembre 2018 : 1^{er} rendez-vous avec la Direction Académique
Septembre 2017	Rendez-vous avec la Direction Académique et réunion avec les directeurs d'écoles
Octobre/Novembre 2017	réunion des parents élus, information des conseils d'écoles, consultation des agents municipaux
Octobre 2017- février 2018	travail sur l'impact sur l'organisation > Quelles activités pour les enfants le mercredi > Quels changements pour les agents ?
Février 2018	avis des conseils d'écoles, vote du CDEN
Mars - Juin 2018	travail sur l'organisation retenue
Septembre 2018	mise en œuvre

Monsieur MONTILLOT propose l'organisation suivante de la semaine :

- > **Retour à la semaine scolaire de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) avec une fin des cours à 16h30, accueil périscolaire/Aide au travail personnel (ATP) jusqu'à 18h00**

Arguments de Monsieur Montillot pour ne pas maintenir l'organisation des TAP sur une semaine à 4,5 jours :

- l'intérêt des TAP pour les maternelles est totalement inexistant
- la pertinence des 4,5 jours évoquée par certains « chronobiologistes » est remise en cause par certaines études (Cf. rapport sénatorial) et les enfants sont plus fatigués les jeudis et vendredis qu'auparavant, en raison de l'absence de coupure du mercredi
- l'organisation des TAP pour les élémentaires reste difficile (problème de taux d'encadrement...), en raison du fractionnement des horaires (1h seulement de 15h45 à 16h45) ce qui rebute les animateurs intéressés et limite l'intérêt de certaines pratiques (exemple pour le sport quand il y a un déplacement vers un équipement sportif, l'entraînement ne dure que 35 à 40 minutes)
- pour l'enfant d'élémentaire, comme pour l'animateur, il est préférable de bénéficier d'une amplitude horaire plus longue pour profiter pleinement de la pratique d'un atelier
- nous avons 3 écoles intercommunales (Les Aydes, Molière et les Capucins) et il est important que les rythmes scolaires d'Orléans soient conformes à ceux des villes voisines qui

Ecole Élémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌟 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

vont repasser à la semaine de 4 jours (Saran, Fleury-les Aubrais, Saint Jean le Blanc,...). A priori toutes les villes.

> **Proposition d'une nouvelle organisation le mercredi : différenciation entre les maternelles et les élémentaires :**

- **pour les maternelles : accueil de loisirs classique sur l'ensemble de la journée (places attribuées en fonction des critères d'éligibilité). Tarifs identiques à ceux pratiqués avant les TAP**
- **pour les élémentaires :**
 - **le mercredi matin : organisation d'un accueil de loisirs facultatif avec des ateliers éducatifs dans les écoles, encadrés par des associations, des clubs sportifs, des animateurs, fort de l'intérêt des activités dispensées dans le cadre des TAP : proposition d'un tarif symbolique (basé sur le quotient familial)**
 - **le mercredi après-midi : accueil de loisirs classique (places attribuées en fonction des critères d'éligibilité). Tarifs inchangés par rapport à aujourd'hui**

Etude à mener par la Ville :

- > ***nombre d'écoles à ouvrir en fonction du nombre d'enfants et localisation des ALSH***
- > ***étude à venir sur la politique tarifaire (choix de la tarification, application du quotient familial, partenariat avec la CAF)***
- > ***maintien de transports organisés entre les écoles et les accueils de loisirs en fin de matinée***

Monsieur MONTILLOT rappelle la volonté politique de la Ville de proposer des activités éducatives de qualité aux enfants d'âge élémentaire (exemple : codage informatique, dans le cadre du plan numérique,...).

Madame TOUPE, Directrice Adjointe au Directeur académique de l'Education nationale, demande que chaque Directeur organise un débat au sein du conseil d'école de ce 1^{er} trimestre sur la proposition faite par Monsieur MONTILLOT. La synthèse du débat (sans vote) devra apparaître dans le compte rendu du Conseil d'école, afin que la Ville recense les remarques.

Lors du Conseil d'école du 2^{ème} trimestre, une organisation plus affinée sera présentée et soumise à l'avis des membres des CE. A cet égard, Madame TOUPE a invité les Directeurs à programmer leur 2^{ème} CE fin janvier- début février afin que l'organisation de la semaine scolaire soit votée lors du CDEN (Conseil départemental de l'éducation nationale) au mois de février.

Point n°6. **Nouvelle organisation de l'école** (rentrée directe dans les classes à 8h20 & 13h20)

Les élèves montent en classe dès 13h20, ce qui permet une rentrée plus calme et de se mettre au travail plus rapidement.

Pour chaque journée, on gagne en moyenne entre 20 et 30 mn sur les apprentissages et beaucoup d'énerverment en moins.

Point n°7. **Bilan des exercices d'alerte divers** (Incendie, Intrusion & attentat, Risques majeurs).

3 exercices différents :

☞ **Incendie** : le 16/10/17 en 3'06. Temps moyen ; trop de classes sont sorties par le second escalier. Regroupement dans la cour de l'école.

☞ **PPMS attentat-intrusion** : le 15/10/17. ECHOUE : envoi d'un SMS à tout le monde.
le 19/10/17 : ECHOUE ; trompe.
le 20/10/17 ; REUSSI ; trompe.

Confinement dans les classes.

☞ **PPMS risques majeurs** : le 20/10/17 ; REUSSI ; coups de sifflets longs.
Regroupement sous le préau

ALERTES PPMS, INCENDIE

Intrusion  **Attentat**



SMS ou TROMPE



CONFINEMENT dans la classe ou dans le local le plus proche (mise à l'abri sous les tables) si, dans l'école ; sinon, **S'ECHAPPER** dans la direction opposée à la menace (si on est dans la cour) ou **NE PAS REVENIR** si la classe est à l'extérieur de l'école.

Risques Majeurs

Sifflet (coups longs)



Rassemblement sous le préau

Incendie

Sirène



Rassemblement par classe dans la cour (devant le plateau sportif). Prendre le cahier d'appel.

Point n°8. **MAIRIE**

a. Référente : **Floriane ROUSSEAU**



Elle partira en congé de maternité le lundi 20 novembre. Elle n'a toujours pas de remplaçant....
Il y a un gros problème d'encadrement.

Dispositifs périscolaires	Effectifs			Nbre anims
	Mini	Maxi	Moy	
Accueil matin	1	10	6	1
Accueil soir				
ATP effectif total	78	116	110	7
AE effectif total				
TAP effectif total	180+24mater	230+42mater	210+40mater	10+3mater
CCP Clé effectif global	15	15	15	3

➤ **Liste des TAP :**

- | | | |
|--------------------|----------------|---------------------|
| 1. Jujitsu | 7. Pétanque | 13. Arts plastiques |
| 2. Tennis de table | 8. Musique | 14. Sophrologie |
| 3. Handball | 9. Cirque | 15. Informatique |
| 4. Athlétisme | 10. Cuisine | 16. Théâtre |
| 5. Hip hop | 11. Braille | |
| 6. Football | 12. Ludothèque | |

<u>Thèmes</u>	<u>Points forts</u>	<u>Axes d'amélioration</u>
<u>ANIMATION</u>	Activités très diverses.	-Personnes encadrantes insuffisantes.(le recrutement est toujours en cours.)
<u>ORGANISATION</u>	Les enfants ont une couleur qu'ils ont choisi pour l'année complète, les packs de TAP sont constitués par le référent et change toutes les 6-7 semaines (entre chaque période de vacances scolaires)	-manque de locaux.
<u>DIVERS</u>	Un passeport TAP est en projet avant mon départ.	Un bureau pour le référent serait utile, ainsi qu'une ligne de téléphone propre au périscolaire, du matériel informatique non obsolète serait un plus, les visiophones sont toujours désirés, un bouton poussoir pour sortir de l'école...

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Commentaires divers:

Pour rappel les TAP ne sont pas une obligation, si les enfants et /ou parents ne sont pas intéressés.

Toutes inscriptions en TAP donnent lieu à des présences obligatoires.

Les TAP ne sont pas un moyen de garde aléatoire. Nous n'avons pas de garderie à Jean Mermoz pour les élémentaires.

- a. Mise en place des **TAP (à partir de 15h45 à 16h45 ; le lundi, mardi et jeudi)**
2 à 4 groupes restent dehors par manque d'animateurs.
Ils ne sont pas obligatoires. Ils servent souvent de garderie ce qui nuit à la qualité de ceux-ci.
- b. Mise en place de **l'ATP**.
Moyenne de 110 enfants ; 7 études
- c. Clubs « **coup de pouce** »

15 enfants de CP. Ils commencent lundi 13 novembre. Les enfants ont été choisis par les enseignants de CP et des coordinateurs du coup de pouce.

Inauguration à la mairie jeudi 16 novembre.

Quelques mots afin de présenter le Coup de Pouce en lecture-écriture :

Le coup de pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture destiné aux enfants de CP et à leurs familles.

A la rentrée, les enseignants de CP de l'école proposent à certains élèves « fragiles en lecture » et à leurs familles le dispositif.

Cette année, 15 élèves bénéficieront du dispositif répartis sur 3 clubs à raison de 4 séances d'une heure trente par semaine. Des adultes, professionnels accompagnent ces enfants en dehors du temps scolaire ; ils accompagnent aussi leurs parents.

Après avoir pris ensemble le goûter en parlant de la journée d'école avec l'animateur, les enfants font tout d'abord le travail de lecture demandé par leur enseignant. Puis le petit groupe enchaîne des jeux et exercices destinés à faire de l'apprentissage un plaisir.

La séance se termine par la lecture « de la belle histoire », un moment de partage rappelant la traditionnelle histoire lue par les parents à l'heure du coucher.

Les enfants sont placés chaque jour en situation de réussite, prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire.

Pourquoi associer les parents ?

Les parents ont un rôle décisif dans la réussite scolaire de leurs enfants ; Certains parents ne le savent pas ou pensent qu'ils n'en sont pas capables ; on les aide eux aussi à réussir et à prendre confiance ; comme leur enfant, ils signent un contrat d'adhésion au coup de pouce clé. Dans le cadre de ce dispositif, ils sont associés étroitement et trouvent auprès des animateurs de précieux conseils. Ils tissent ainsi une relation de confiance qui leur permet d'être plus actifs dans la scolarité de leur enfant.

Avec ce soutien, les enfants vont acquérir confiance en eux, motivation et associer lecture et plaisir.

Ce dispositif a été imaginé par l'APFEE (Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole) et s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville d'Orléans, Service Prévention et Réussite Educative.



C'est la 10^{ème} année que cela est mis en place dans l'école.

Isabelle RICHARD est la coordinatrice de l'école.

d. Point sur les **travaux effectués (ou en cours)** :



- **Numérisation** de l'école (toutes les classes) ; les CE1 & les CE2 ont été dotés de VPI.
- **Faux plafonds** dans les couloirs du 1^{er} et 2nd étage ainsi que **l'éclairage**,



Second photocopieur depuis le mois d'octobre et **souhaités** : réfectoire, utilisation de 2 logements de fonction pour le RASED et pour entreposer du matériel et les archives de l'école, aménagement de locaux pour les CP dédoublés prévus à la rentrée 2018 et pour la garderie de la maternelle, panneaux d'affichage toujours pas refixés aux murs depuis les grandes vacances..., ainsi que la **demande importante et récurrente** par rapport au fonctionnement général de l'école (**lignes téléphoniques pour le bureau, le RASED et la référente périscolaire**), brassage des salles nouvellement câblées, **Visiophone** toujours pas installé.

Temps de cantine :

Parents : Les enfants sont pressés faute de temps ; les enfants ne mangeant pas de porc seraient séparés des autres pour faciliter le service. Les enfants mangent avec leur manteau car il fait très froid.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Problème de chauffage : les premières classes (côté Bastié) n'ont aucun souci mais les classes côté cantine sont peu chauffées. Il fait froid.

Le gros des travaux de la cantine devraient avoir lieu l'été prochain.

L'année prochaine, les CP devraient être dédoublés mais il manque des locaux pour l'ouverture de ces 3 nouvelles classes.

Idée envisagée : déménager le RASED dans les logements de fonction ainsi que la réserve de l'école.

Le problème est que les logements de fonction ne dépendent pas du service de l'éducation mais de celui du patrimoine.

Le conseil d'école souhaiterait donc que la mairie conserve ses logements de fonction pour une meilleure occupation raisonnée de l'école.

e. Classes de découverte

- 1 demande : équitation pour les CM2
Pour la première fois, les familles vont payer plus que la mairie.
5 journées uniquement.
- Semaine à l'Île Charlemagne pour les CE2 : demande faite.

Les enfants ne vont plus à la patinoire car la mairie ne met plus de car à notre disposition.

Point n°9. Intervention du RASED.

Un psychologue scolaire et une maîtresse E. travaillent avec des enfants après avoir reçu l'autorisation de la famille.

Point n°10. Enseignement des langues vivantes anglais et allemand.

Une assistante d'anglais intervient le vendredi dans les classes. Priorité est donnée aux CM1 et CM2.

Allemand : enseigné par Virginie Le Barber et Josselin Godelu aux CM1 et CM2
30 minutes par classe. Organisation lourde car il faut faire des échanges de service puisqu'ils enseignent normalement au cycle 2.



Point n°11. Enseignement de la langue arabe.



À partir de 1973, dans les écoles françaises, s'est organisé pour les enfants de ressortissants étrangers venus s'installer en France avec leurs familles, un enseignement de leurs langues et cultures d'origine. Le cadre juridique actuel des enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO) résulte de négociations diplomatiques avec les pays concernés.

Cet enseignement a été mis en place progressivement dans le cadre d'accords bilatéraux conclus entre la France et certains pays d'émigration :

- Portugal (1973)
- Yougoslavie (1977)
- Italie, Tunisie (1974)
- Turquie (1978)
- Maroc, Espagne (1975)
- Algérie (1981)

L'objectif premier de l'E.L.C.O était de permettre aux élèves étrangers de mieux s'insérer dans le système éducatif du pays d'accueil, tout en maintenant des liens avec leurs racines et en préservant la possibilité d'un retour au pays.

Ecole Élémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Ces enseignements sont essentiellement dispensés dans l'enseignement primaire. Les enfants dont les familles le souhaitent bénéficient de 1h30 à 3 heures de cours par semaine.

Les enseignants de langue et culture d'origine sont en détachement administratif et sont rémunérés par leur pays : le financement est assuré par les pays étrangers pour ce qui concerne les postes et les manuels dont se servent les enfants.

Les cours sont dispensés le jeudi soir, par M. **Samir MIMOUNI**.

37 enfants répartis en 2 groupes :

CE1 & CE2, de 15h45 à 16h45

CM1 & CM2, de 16h45 à 18h00

Point n°12. Enseignement et projets en **musique**.

Avec **Stéphanie COURATIER**, DUMISTE

N'intervient plus qu'avec les CE1 et CE2

CE2 : thème du rock. (partie chantée et partie rythmique ; plus une partie danse faite par les enseignantes).

CE1 : projet lié à la lecture (thème : voyage autour du monde)

Avec **Julien JOUBERT** : « Voyez si ça vous chante »

CP et CM2

Visite du musée des Beaux Arts pour les CP.



Point n°13. Interventions extérieures : **médecin scolaire**, infirmière scolaire.

Médecin scolaire : **Mme DE MIRIBEL**

Infirmière scolaire : **Carole MONSERIE**

Elles interviennent sur demande et/ou sur signalement pour maltraitance.

Les visites des élèves de CE2 sont en train d'être effectuées.

Point n°14. **Fonctionnements particuliers à l'intérieur de chaque cycle** (*décloisonnements, actions pédagogiques particulières – projet environnement, école et cinéma, correspondance scolaire, sorties, jardin pédagogique, théâtre, ...*).

- **GS** : Projet « Tour du monde » ; Concert JMF ; cinéma ; médiathèque (auteur et camishibal) ; rencontre avec les GS de Bastié ; cycle vélo avec sortie à la Charbonnière ; les Usépiades ; MACLO (travail sur la phonologie) ; Piscine ; 2 ventes de gâteaux (pour financer le voyage scolaire de fin d'année) ; chorale
- **CP** : projet musique ; projet autour du loup (littérature de jeunesse) ; concert JMF
- **CE1** : projet musique ; festival de Loire ; Concert JMF ; sortie d'automne ; piscine
- **CE2** : projet musique ; projet navigation (île charlemagne) travail en sport, histoire, littérature ; école et cinéma
- **CM1** : projet textes explicatifs ; un artiste dans ma classe (théâtre) ; projet musique ; concert JMF ; piscine ; visite de la mairie.
- **CM2** : Classe équitation ; correspondance scolaire avec Cravant ; liaison avec le collège ; projet avec Julien Joubert ; correspondance scolaire à l'étranger (Pascal) ; projet de lecture ; défiweb ; projet textes explicatifs ; concert JMF
- **UPE2A** : les élèves de Caroline intègrent les projets des autres classes. Sortie en ville. 16 élèves Sortie à l'Astrolabe en octobre.

Ecole Élémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - 📞 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

- **PMODC (Plus de Maîtres Que De Classes)** : elles interviennent dans les classes de CP et CE1 essentiellement sur le français et les mathématiques. Travail dans la classe ou en demi-groupe.

Point n°15. **Dispositifs** mis en place à l'école :

a) **APC**

- Jehanne CANTREL Jeux de société à dominante maths - Ateliers de phonologie
- Lucile DEWATINE Méthodologie - Lecture Fluence - Lecture compréhension et lecture plaisir
- Virginie LE BARBER Programmation informatique
- Caroline LUCAS Jardin pédagogique – Thème : le jardin du vent
- Magali LASSIN Méthodologie – Jeux de société
- Stéphanie BLAIVE Jeux de société
- Sonia ZERMATI Graphisme et jeux de société
- Laurence COSTEROSTE Jeux de société : s'approprier le langage.
- Julie NONNET lecture compréhension et lecture plaisir, lecture fluence
- Alison BOISFARD Méthodologie - Lecture Fluence -
- Virginie CALISTRI Méthodologie – Remédiation - Jeux de société
- Elena NAIT OUDRAOUI Théâtre
- Josselin GODELU Jeux de société
- Stéphane LENDOM Méthodologie - Anglais
- Pascal HATTON Méthodologie - Le français, les mathématiques grâce au TICE
- Sophie MARTIN Jeux Mathématiques ; lecture à haute voix
- Marie VERHAEGHE Mathématiques – géométrie – Écriture - Jeux de vocabulaire
- Cécile FORNASIER Lecture et numération avec des jeux éducatifs en ligne

b) **Accompagnement éducatif & heures péri-éducatives**

5 ateliers....

Ateliers	Jour	Nombre d'élèves
1. Handball C3	Jeudi	18
2. Théâtre	Mardi	18
3. Jujitsu C3	Vendredi	18
4. Informatique C3	Lundi	18
5. Aide aux devoirs CM1	Mardi	6 + 6

c) **Pôle d'excellence sportif.**

Ateliers	Nombre d'élèves
Football (1 entraîneur du FCO)	21
Handball (entraîneur USO Orléans)	18
Judo (Christian RICHARD)	16
Tennis de table (entraîneur USO TT)	10
Ecole	36

Christian RICHARD s'occupe des judokas et reste à l'école.

Virginie CALISTRI, Stéphane LENDOM, Alison BOISFARD et Elena NAIT OUDRAOUI effectuent un roulement pour accompagner les handballeurs et les pongistes au gymnase Victor Fouillade, rester avec

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

les enfants et faire EPS avec ceux qui ne font pas partie du pôle et accompagner les footballeurs (encadrés sur place par 1 entraîneur du FCO) au stade des Pieds Blancs les Aydes.

Pascal HATTON est libéré et travaille avec les CE2, en demi-groupe.

La première partie de l'après-midi est consacrée à de l'initiation au football, tennis de table et handball avec les autres classes de l'école.

Le district de football et la ligue de Handball se sont retirés du dispositif pour des raisons pécuniaires. Ils ont été remplacés par l'USO handball et le FCO (football).

Nous les en remercions.

Pour la première année depuis sa création, nous n'avons pas à payer pour le prêt du terrain de football des Pieds Blancs les Aydes.

Point n°16. **Bilan de la fête du 23 juin.**

BILAN FINANCIER 2016-2017							
	RECETTE		DEPENSE		RESULTAT		
Tombola	Stéphane	92					
	Elena	40		Trimbres 35,5			
	Jehanne	21		Timbres 71			
	Pascal	171					
	Julie/Josselin	16		Gyropode 156			
	Virginie C	59	918,10 €	Carnet 6,9	269,4	648,70 €	
	Sophie	17					
	Elodie	45					
	Laurence	79					
	Jour même	378,1					
		541,58					
Point vente			713,4	Maquillage	0	713,4	
	Maquillage	95					
	Structure	76,82					
Repas	Caroline/Serenné	79,5	1 669,00 €	Promocash	285,25	1018,04	650,96 €
	Elodie	93,5		Reste concert	78,2		
	Josselin	91					
	Laurence	74		Promocash	382,09		
	Virginie C	101		Auchan	261,3		
	Sophie	69,5					
	Stéphane	100,5		Thé	11,2		
	Virginie LB	99					
	Sonia	49,5					
	Elena	107,5					
	Pascal	98,5					
	Jehanne	9					
	Karelle	81					
	Julie	69,5					
	Maternelle	400					
	Fabienne	119					
	Alexandre	27					
Divers				Sacem		0	0
			TOTAL	2 013,06 €			

Les bénéfices sont partagés entre les 2 écoles au prorata du nombre d'élèves.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans -

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr -

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

Point n°17. Actions prévues au sein de l'école :

- ☞ **Carnaval 14 avril 2018 ?- thème : à définir**
- ☞ **Semaine de santé, prévention et sécurité, du 19 au 21 mars 2018**
- ☞ **Fête de l'école, le vendredi 22 juin 2018 à l'école Jean Mermoz**
- ☞ **Remise des bulletins de liaison, samedis 16 décembre 2017 et 14 avril 2018**
- ☞ **Date des prochains conseils d'école 19 janvier 2018 et lundi 11 juin 2018.**

Point n°18.

- Election des délégués de classes en utilisant le matériel des élections des parents d'élèves
- Réunions de délégués.

Point n°19. Questions diverses.

Une vingtaine d'enfants ira à la commémoration du 11 novembre.

Des ventes de gâteaux ont été mises en place à chaque dernier jour d'école afin de financer les voyages de fin d'année.

- **Date du dernier conseil d'école :**

Vendredi 19 janvier 2018 à 18h30

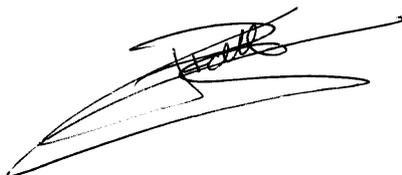
Lundi 11 juin 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h48

À Orléans, le 10 novembre 2017

Le Secrétaire de séance,

Le Directeur,



Pascal Hatton



Christian Richard.

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire d'Orléans
- Monsieur l'adjoint au Maire d'Orléans, chargé de l'éducation
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante

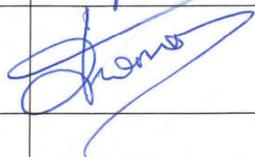
Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

☎ 02/38/43/49/77 - ☎ 07/68/32/54/74 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr –

🌐 <http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>

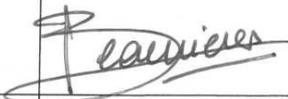
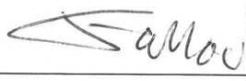
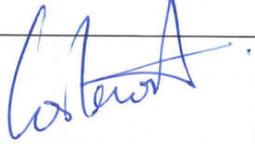
Feuille de présence au conseil d'école

Du 10/11/2017

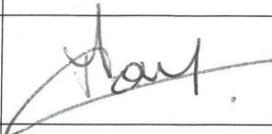
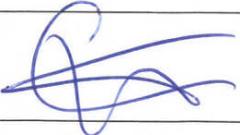
NOM	Prénom	Fonction	Signature
Mademoiselle DEWATINE	Lucile	enseignante	
Madame ELGAREH	Safia	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur EPINOUX	Yohann	Parent d'élève délégué(e)	
Madame FORNASIER	Cécile	enseignante	
Monsieur GACHI	Ali	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur GODELU	Josselin	Enseignant	
Madame GRANDJEAN	Yannicke	Dame de service	
Madame GRELAT	Isabelle	AVS	Absente excusée
Madame GUELLIL	Aïcha	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur GUIAVARCH	David	Parent d'élève délégué(e)	Absent excusé
Monsieur HATTON	Pascal	Enseignant	
Madame HAZAZETA	Patricia	Dame de service	Absente excusée.
Madame HERRENSCHMIDT	Valentine	Parent d'élève délégué(e)	Absente excusée
Madame JAVOY	Lise	Enseignante E	Absente excusée

Feuille de présence au conseil d'école

Du 10/11/2017

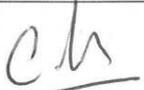
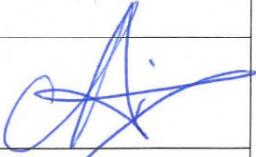
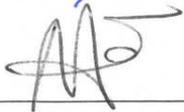
NOM	Prénom	Fonction	Signature
Madame ABDAEIM BOULAABA	Aurélié	Dame de service	
Madame BEAURIEUX	Emmanuelle	enseignante	
Madame BELMILOUD	Sultana	EVS Direction	
Madame BLAIVE	Stéphanie	enseignante	
Mademoiselle BOISFARD	Alison	enseignante	
Madame BRUSSEAU	Karelle	Enseignante	Absente excusée
Monsieur CALISTRI	Virginie	Enseignante	
Madame CANTREL	Jehanne	Enseignante	
Madame CHARLES	Patricia	Directrice de l'éducation	Absente excusée
Madame COSTEROSTE	Laurence	enseignante	
Madame COURATIER	Stéphanie	Intervenante en musique	Absente excusée
Monsieur COURCOUX	Léon	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur DALMAT	Hervé	Direction de l'éducation	Absent excusé
Madame DEGRAS-SINGA	Viviane	Dame de service	

Feuille de présence au conseil d'école Du 10/11/2017

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Madame JOURDAN MOREAU	Lucie	Parent d'élève délégué(e)	
Madame KANTE	Alama	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur KOMBE GUELEZA	Prosper	Parent d'élève délégué(e)	
Madame LABATUT	Alison	Parent d'élève délégué(e)	
Mademoiselle LACOMBE	Eve	enseignante	Absente Excusée
Monsieur LAGARDE	David	Parent d'élève délégué(e)	Absent excusé.
Monsieur LANSON	Didier	Direction de l'éducation	Absent excusé
Madame LASSIN	Magali	enseignante	
Madame LAVOIX	Claire	Parent d'élève délégué(e)	
Mademoiselle LE BARBER	Virginie	Enseignante	
Monsieur LEDOUX	Claude	DDEN	
Madame LEFORT-PROST	Anne-Cécile	enseignante	Absente excusée
Madame LEMAÎTRE JAMAIN	Valérie	ATSEM	
Monsieur LENDOM	Stéphane	Enseignant	

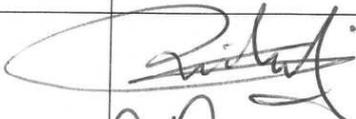
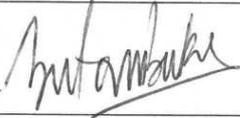
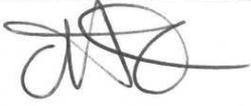
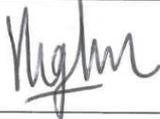
Feuille de présence au conseil d'école

Du 10/11/2017

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Madame LESCAULT	Michelle	AVS	
Madame LINEAS	Serette	Parent d'élève délégué(e)	
Madame LIWATA	Laticia	Parent d'élève délégué(e)	
Madame LUCAS	Caroline	enseignante UPE2A CLIN	
Madame MAHOUNGOUD	Nicka	Parent d'élève délégué(e)	
Madame MARTIN	Sophie	Enseignante	Absente excusée
Monsieur MIMOUNI	Samir	professeur de langue arabe	
Madame MONSERIE	Carole	Infirmière scolaire	Absente excusée
Monsieur MONTILLOT	Florent	Adjoint au Maire chargée de l'éducation	
Madame MORTIER	Mitra	Assistante anglais	
Madame NAIT OUDRAOUI	Elena	Enseignante	
Madame NONNET	Julie	Enseignante	
Monsieur PHILIPPON	Pascal	psychologue scolaire	
Monsieur PICHARD	Dominique	IEN Saran	

Feuille de présence au conseil d'école

Du 10/11/2017

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Madame RENO	Gwladys	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur RICHARD	Christian	Directeur	
Monsieur ROBBE	Frédéric	Parent d'élève délégué(e)	
Madame ROSEMIN	Lindsey	Parent d'élève délégué(e)	
Madame ROUSSEAU	Floriane	Référente périscolaire	Absente excusée
Monsieur RUTAMBUKA	David	Parent d'élève délégué(e)	
Monsieur TIMONER	Cédric	Coordonnateur Périscolaire NO	
Madame TOUCHARD	Anne	Parent d'élève délégué(e)	
Mademoiselle VERHAEGHE	Marie	enseignante	
Madame VOISIN	Armelle	ATSEM	
Madame ZAGHOUANI	Myriam	Dame de service	Absente excusée.
Madame ZERMATI	Sonia	enseignante	